

## Élastomère de silicone marron LSL-80

**SECTION 1: IDENTIFICATION**

|                                  |                                                                                                                     |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Identifiant du produit :         | Élastomère de silicone marron LSL-80                                                                                |
| Autres moyens d'identification : | caoutchouc de silicone, numéro de pièce LSL-80                                                                      |
| Utilisation recommandée :        | Fabrication industrielle de pièces en silicone                                                                      |
| Restrictions d'utilisation :     | Aucune connue                                                                                                       |
| Identificateur du fournisseur :  | Sterling Marking Products Inc., 1147 Gainsborough Road,<br>London, ON, Canada N6 H 5L5 1-800-265-5957, 519-434-5785 |
| Numéro de téléphone d'urgence :  | CANUTEC (613) 966-6666, Cellulaire *666                                                                             |

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

*Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la norme américaine sur les communications dangereuses (HCS 2012).*

**Classification**

Cancérogène (inhalation) – Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (poumons) Toxicité systémique (exposition répétée) – Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage:****Mot d'avertissement :**

**Danger**

**Mentions de danger :**

H303 – Peut être nocif en cas d'ingestion

H313 – Peut être nocif par contact cutané

H333 – Peut être nocif par inhalation

H350 - Peut provoquer le cancer du poumon

H361 – Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

H372 – Provoque des dommages aux poumons et/ou aux reins en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation

**Conseils de prudence:**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation

Ne respirez pas la poussière

Portez des gants de protection et des lunettes de protection

Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion, il n'existe pas d'antidote spécifique. Ne pas faire vomir. Consultez rapidement un médecin.

Ce produit contient du quartz cristallin qui peut présenter un danger pour la santé s'il est en suspension dans l'air.

L'exposition au quartz cristallin respirable peut provoquer des lésions pulmonaires (silicose).

Conserver à l'écart des matières comburantes.

Des traces de benzène (cancérogène) peuvent se former si elles sont chauffées dans l'air à une température supérieure à 300 ° F. (149 ° C.)

Assurer une ventilation adéquate.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

| Nom chimique                   | Numero CAS  | Pourcentage (%) | Autres identifiants |
|--------------------------------|-------------|-----------------|---------------------|
| Lié aux polymères, silice      | 102782-80-9 | 5 – 50 %        | Personne ne sait    |
| Octaméthylcyclotétrasiloxane   | 556-67-2    | 0,01 - 2%       | Aucun connu         |
| Disilazane avec silice         | 68909-20-6  | 5 – 40 %        | Aucun connu         |
| Dioxyde de silicone cristallin | 14808-60-7  | 60 – 70 %       | Aucun connu         |

**Remarque :** Tous les ingrédients sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (DSL) et sur la liste de la Toxic Substances Control Act (TSCA).

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux :** Rincer soigneusement les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

**Contact avec la peau :** En cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. Cesser d'utiliser le produit. En cas d'éruption cutanée, consultez un médecin.

**Inhalation :** Si des symptômes apparaissent, éliminer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion : NE PAS** faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsions. Consultez immédiatement un médecin. Si les vomissements surviennent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration de liquide dans les poumons.

**Notes au médecin :** Aucun antidote spécifique. Traitement basé sur le bon jugement du médecin et les réactions individuelles du patient. Les secouristes doivent veiller à leur autoprotection et utiliser les vêtements de protection recommandés (gants résistants aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

**SECTION 5: MOYEN D'EXTINCTION****Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés :**

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont préférées si disponibles. Les mousses synthétiques à usage général (y compris les mousses AFFF) ou les mousses protéinées peuvent fonctionner mais beaucoup moins efficacement.

**Dangers spécifiques découlant du produit :****Matériaux de décomposition/combustion dangereux (en cas d'incendie) :**

La fumée peut contenir des composés toxiques et/ou irritants non identifiés .

**Équipement de protection spécial :**

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un équipement respiratoire autonome.

**SECTION 6: MESURES DE REJET ACCIDENTEL**
**Mesures de précaution personnelles :**

Portez un équipement de protection approprié. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**Mesures de précaution environnementale :**

Empêcher l'entrée dans les égouts ou les ruisseaux, endiguer si nécessaire.

**Procédure de nettoyage :**

Les déversements doivent être collectés pour élimination et placés dans un conteneur d'élimination des déchets approprié.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**
**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Aucune n'est requise autre que les procédures normales de manipulation sécuritaire des matériaux.

**Conditions de stockage en toute sécurité :**

Gardez les récipients bien fermés. Conserver à l'écart des acides forts et des agents oxydants forts. Stocker conformément aux bonnes pratiques industrielles.

**SECTION 8: CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

| Nom chimique                   | Numero CAS  | TWA (poussière)         | PEL                    |
|--------------------------------|-------------|-------------------------|------------------------|
| Lié aux polymères, silice      | 102782-80-9 | 80 mg/m <sup>3</sup>    | Personne ne sait       |
| Octaméthylcyclotétrasiloxane   | 556-67-2    | 0,01 - 2%               | Aucun connu            |
| Disilazane avec silice         | 68909-20-6  | Pas connu               | 20 mg/m <sup>3</sup>   |
| Dioxyde de silicone cristallin | 14808-60-7  | 0,025 mg/m <sup>3</sup> | 0,05 mg/m <sup>3</sup> |

**Contrôles techniques appropriés :**
**Équipement de protection individuelle**
**Protection respiratoire:**

**Gants :** Utiliser des gants chimiquement résistants à ce matériau. Des exemples de matériaux de barrière acceptables pour les gants comprennent les gants en caoutchouc naturel. Gants en néoprène. Gants en nitrile. Gants en polychlorure de vinyle (PVC). Gants Viton. **AVIS :** la sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée d'utilisation sur un lieu de travail doit également prendre en compte tous les facteurs pertinents sur le lieu de travail tels que, sans toutefois s'y limiter : les autres produits chimiques pouvant être manipulés, les exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), les réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection de la peau :** Le choix de l'équipement de protection individuelle varie en fonction des conditions d'utilisation. Le contact avec la peau doit être évité en utilisant des vêtements, des gants et des chaussures de protection appropriés, sélectionnés en fonction des conditions d'utilisation et du potentiel d'exposition. Il faut tenir compte à la fois de la durabilité et de la résistance à la perméation. Vêtements imperméables. Bottes imperméables.

**Yeux :** Lunettes de sécurité.

**Autres données de protection personnelle :** assurez-vous que les douches oculaires sont à proximité de l'emplacement du poste de travail.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique :** pâteux

**Couleur:** Marron

**Odeur :** Légère.

**pH à 20°C (68°F) :** 6.5 – 10 ; attendu non mesuré

**Point d'ébullition :** non applicable

**Point de congélation/fusion :** non

**Pression de vapeur :** <1

**Densité de vapeur :** Aucune vapeur attendue

**% de volatilité par volume :** non disponible.

**Taux d'évaporation :** Non disponible.

**Solubilité :** Sans objet.

**Viscosité :** Pâte

**Poids moléculaire :** plus de 100 000 g/mole

**Autre :** Non disponible.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité:**

Pas réactif.

**Stabilité chimique:**

Écurie.

**Polymérisation hasardeuse:**

N'arrivera pas.

**Conditions à éviter :**

**Matériaux à éviter:**

Matières comburantes. Acides ou bases forts, agents oxydants forts et agents réducteurs forts

**Produits de décomposition dangereux:**

Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, oxydes de magnésium, oxydes de soufre et oxydes de sodium.

**Informations Complémentaires:**

Aucune remarque supplémentaire.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Voies d'exposition probables :**

**Ingestion:**

Faible toxicité. Les petites quantités avalées lors des opérations normales de manipulation ne sont pas susceptibles de causer des blessures. Avaler de plus grandes quantités peut provoquer des blessures.

**Contact avec la peau :** Irritant pour la peau et les muqueuses.

**Inhalation (dust) :** Une brève exposition (minutes) n'est pas susceptible de provoquer des effets indésirables.

**Contact avec les yeux :** Effet irritant. Provoque une grave irritation des yeux.

**Informations Complémentaires:**

**Cancérogénicité :**

**Commentaire sur la cancérogénicité :** Le **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)** a déclaré qu'il existe des preuves suffisantes chez l'homme de la cancérogénicité de la silice cristalline sous forme de quartz ou de cristallite provenant de sources professionnelles.

**Toxicité pour la reproduction/Térogénicité/Embryotoxicité/Mutagenicité :**

H303 – Peut être nocif en cas d'ingestion

Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Provoque des dommages aux poumons et/ou aux reins en cas d'exposition prolongée ou répétée par inhalation

## **SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**Les autres informations:**

Écotoxicité : le matériau est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë. Le matériau n'est pas soluble dans l'eau et s'il est ingéré, il ne sera pas absorbé. Le matériau coulera dans l'eau.

## **SECTION 13: CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**

**Méthode d'élimination des déchets :** L'élimination de tous les déchets doit être effectuée conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

**Emballages contaminés :** Les conteneurs vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation de gestion des déchets approuvée.

## **SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT**

**DOT (US) :** matériau non réglementé

**Nom d'expédition DOT :** Élastomère de silicone marron LSL-80

**Classe de danger DOT :** matériau non réglementé

**Numéro ONU DOT :** matériau non réglementé

**Groupe d'emballage DOT :** matériau non réglementé Matériel non réglementé

**Quantité à déclarer DOT (lbs) :** Non disponible.

**Remarque :** Aucune remarque supplémentaire.

**Polluant marin :** Non.

**TMD (Canada) :**

**Nom d'expédition du TMD :** Élastomère de silicone brun LSL-80

**Classe de danger :** matériau non réglementé

**Numéro ONU :** matériau non réglementé

**Groupe d'emballage :** matériau non réglementé

**Remarque :** aucune remarque supplémentaire

**Polluant marin :** Non.

## **SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRE**

**TSCA des États-Unis :** Tous les composants de ce produit figurent sur la liste d'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).

**Statut de l'inventaire canadien DSL :** Tous les composants de ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS), sur la Liste extérieure des substances (LIS) ou sont exemptés.

**Remarque :** Non disponible.

**Règles réglementaires américaines :**

**Proposition 65 de Californie :** Ce produit peut contenir des produits chimiques ou produire des produits chimiques lorsqu'il est chauffé, reconnus par l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

**des dangers SIMDUT :**

Cancérogène (inhalation) – Catégorie 1A

Toxicité pour certains organes cibles (poumons) Toxicité systémique (exposition répétée) – Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

**Pictogrammes de danger :****SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS**

**Informations supplémentaires :** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement canadien sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

**non-responsabilité :**

AVIS AU LECTEUR : Sterling Marking Products Inc. décline toute garantie expresse ou implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne le produit ou les informations fournies ici, et ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages accessoires ou consécutifs.

N'utilisez pas les informations sur les ingrédients et/ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme spécification de produit. Pour obtenir des informations sur les spécifications du produit, reportez-vous à une fiche de spécifications du produit et/ou à un certificat d'analyse. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de votre bureau de vente Sterling Marking Products Inc. local.

Toutes les informations apparaissant ici sont basées sur des données obtenues auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que les informations soient considérées comme exactes, Sterling Marking Products Inc. ne fait aucune déclaration quant à leur exactitude ou leur suffisance. Les conditions d'utilisation échappent au contrôle de Sterling Marking Products et les utilisateurs sont donc responsables de vérifier ces données dans leurs propres conditions d'utilisation afin de déterminer si le produit est adapté à leurs objectifs particuliers et ils assument tous les risques liés à leur utilisation, manipulation et élimination du produit. produit, ou de la publication ou de l'utilisation ou de la confiance accordée aux informations contenues dans le présent document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné ici et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus.

*Fin du SDS.*